

LA LETTRE D'INFORMATION

Août 2022

Mairie – Direction

Le théâtre forestier est « au vert » !

Ce mardi 9 août 2022, nous avons eu le plaisir de procéder à l'inauguration institutionnelle de notre nouveau théâtre forestier à La Rosière en présence de M le Sous-Préfet, Christophe HERIARD qui a apporté au nom de l'Etat, un financement exceptionnel pour la réalisation de ce projet dans le cadre du Plan de Relance – Plan Avenir Montagne.



Dans son discours, M le Maire, Jean-Claude FRAISSARD rappela :

« Ce projet était déjà identifié en 2007 lors de l'aménagement du chemin forestier piéton entre le Centre et Les Eucherts. En effet, les caractéristiques naturelles de ce site nous avaient suggérées l'idée de réaliser un théâtre au sein d'une ambiance forestière exceptionnelle. En 2021, dans le cadre de son plan de relance de la Montagne, à la mi-août, l'Etat a lancé un concours dénommé -AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt - à l'attention des collectivités de montagne sur la thématique « Biodiversité et Sentiers ». Dans le cadre des réunions de préparation de notre réponse, l'idée du théâtre forestier est revenue naturellement au-devant de la scène.

Pour mener à bien ce projet, nous nous sommes rapprochés de l'entreprise Charpenterie Buet (Bourg-St-Maurice) afin d'élaborer les dispositions constructives les plus intégrées qui soient. Il a été retenu de proscrire tout terrassement. Nous avons utilisé la forme du terrain qui est naturellement adaptée. Le tapis existant de myrtilliers a été conservé. La structure ajourée, permettra ainsi au tapis végétal de perdurer.

Aucun béton n'a été utilisé. Pour fixer la structure au sol, des pieux en acacia (robinier) ont été implantés. Comme vous le savez, c'est un bois imputrescible. Les pieux en acacia sont de production locale, au pied de Belledonne, Combe de Savoie, Montmélian. Quant à la structure, la scène et les gradins, celle-ci a été réalisée en mélèze d'origine mixte, Maurienne et Massif Central.

Enfin, les systèmes de fixation utilisés sur les arbres existants ont été validés et sont conformes aux exigences de l'Office National des Forêts, Nous avons validé sur place toutes les modalités avec Alexandre Daum, Garde Forestier en charge du secteur.

Situé dans un environnement exceptionnel, ce Théâtre Forestier aura pour vocation d'accueillir des conférences - nature, biodiversité - ainsi que des spectacles acoustiques, ou autres animations douces, harmonieuses, et récréatives. »

Contact : Didier CHARVET, dgs@montvalezan.fr

Les réactions

Le Sous-Préfet, Christophe HERIARD
« Ce que j'admire et trouve sympathique, agréable, est la **bonne insertion de ce théâtre forestier dans son environnement.** »

Sébastien GAIDET, Adjoint Tourisme et Sports, Président de l'Office de Tourisme

« Autant vous dire que voir un groupe aujourd'hui jouer sur cette scène et juste avant un ensemble folklorique Ukrainien du Festival Vent d'Est chanter a capella, avec cette vue, cette acoustique qu'on a en forêt, **ça me met des frissons !** »

Thierry GAIDE, Adjoint Environnement Travaux Eau Agriculture, Délégué à l'Accessibilité à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

« Le site se prête à ce type d'activité. Il va falloir que ce théâtre vive. Pour ma part, concernant l'intercommunalité et la délégation que j'ai, **ce lieu devra être inclusif.** »

François GAILLARD, Directeur de France Montagnes

« Nous sommes ici dans l'ordre du féérique, au milieu de la forêt, la fraîcheur, la verdure, et avec une vue incomparable, la force de La Rosière. Aujourd'hui, vous répondez exactement aux attentes des clientèles avec ce type d'offre : l'authenticité, la proximité avec les artistes, la convivialité, l'échange et la pleine nature ! Que demander de plus ? **Ce sont exactement les aménagements qui vont dans le sens de la montagne du 21^{ème} siècle.** »

Les Chiffres

Scène de 45 m²
Capacité = environ 150 places
Coût global du projet = 114 000 € TTC
Financement de l'ETAT = 76 000 €



@Thierry Vignes



@Thierry Vignes



@Thierry Vignes



@Thierry Vignes

Mairie – CCAS - Affaires scolaires

Transports pour la cité scolaire

De nouvelles modalités de transport pour la cité scolaire de Bourg-St-Maurice voient le jour dès la prochaine rentrée scolaire.

Consécutivement aux remontées des parents d'élèves, le CCAS avait publié en ce début d'année un sondage pour mieux identifier les besoins des familles concernant le transports de la Cité Scolaire St-Exupéry de Bourg-St-Maurice. Vous aviez confirmé à l'unanimité le souhait que **le bus du mercredi puisse partir immédiatement après les cours**. Les élus de la mairie de Montvalezan et la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ont entrepris des démarches auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour solliciter cette modification horaire. Un avis favorable de la Région a été obtenu sur la période suivante : du mercredi 4 janvier au mercredi 5 avril 2023, le bus partira désormais de la cité scolaire à 12h15 pour ramener nos enfants sur notre commune.



Autre réponse positive de la Région à nos sollicitations, **le terminus de la ligne sera La Rosière**. Pour l'ensemble de l'année scolaire 2022-2023 cette fois-ci, les élèves habitant La Rosière, pourront prendre quotidiennement le bus sans devoir être véhiculés jusqu'au Pré du Four.

Contact : Didier CHARVET, dgs@montvalezan.fr

Mairie – Finances

Taxe de Séjour, c'est toute l'année

Pour mémoire, la taxe de séjour **doit être collectée sur l'ensemble de l'année civile** et par voie de conséquence, y compris en dehors des périodes des saisons estivales et hivernales.

Contact : Amandine BOUCARD, recettes@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **adjoint(e) de direction pour sa crèche**, EJE, puéricultrice, ou infirmier(e) ;
- un (e) adjoint (e) de **police municipale** mutualisée ;
- un(e) agent(e) en **renfort pour le service périscolaire**, à temps plein, partiel ou vacataire .

La mairie pour la prochaine saison d'hiver :

- **des ASVP** – Agents de Surveillance de la Voie publique ;
- **des chauffeurs polyvalents** pour les services techniques ;
- deux **gardienn(e)s de bâtiments publics** polyvalents pour les services techniques ; ,

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Contact : Christelle FRAISSARD, rh@montvalezan.fr



"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

